

Université de Montréal
Faculté des Arts et des Sciences
DESS Développement durable et environnement
EDD6005 « Mobilisation des connaissances en EDD »
Plan de cours

Responsable du cours : Qussai SAMAK (qussai.samak@umontreal.ca)

Session : A-2021

Local : À déterminer

Cours : Vendredi, de 16h00 à 19h00

Objectifs :

Conçu en tant qu'expérience intégratrice des savoirs déployés au service des finalités sociétales utiles, ce cours a pour objectif principal d'amener l'étudiant, en tant que professionnel en devenir, à mieux approfondir ses connaissances, et de mieux informer sa pratique, en lien avec des problématiques et défis se rapportant à la mise en œuvre du processus de développement durable. Liant à la fois la recherche et la pratique, les domaines abordés se distinguent par leur nature pluridisciplinaire, multi-agents, multi-échelles et pluri-temporels concernant les interventions dans les milieux naturels et bâtis. De telles interventions seront abordées de manière critique, guidée par l'objectif d'assurer le développement durable de la société humaine, tout en assurant la réhabilitation et la pérennité des systèmes naturels concernés par ce développement.

Plus spécifiquement, le cours traite de 3 domaines majeurs intimement liés au processus de développement de la société d'aujourd'hui :

1-Le processus d'évaluation environnementale et sociétale pour encadrer des projets industriels, énergétique et d'infrastructures, ainsi que ceux visant la mise en valeur des ressources naturelles et la conservation. Le sujet de l'évaluation stratégique des programmes et politique y sera également abordé.

2- Le sujet de l'énergie : caractéristiques, importance, usages, impacts, et limites

3- La planification et l'aménagement urbains afin d'assurer le développement harmonieux et durable des villes (aménagement du territoire, modes d'affectation de sol et de pluralité d'usages qui s'y rapportent, développement et gestion du milieu bâti, transports, mobilité et agriculture urbaines, etc.).

Par la voie des processus de recherche (disciplinaire, théorique, et terrain), d'évaluation critique, et à travers des travaux d'équipes, les étudiants se pencheront sur des cas

impliquant des projets et pratiques, réels ou réalistes, en lien avec ces domaines, tenant compte de la multiplicité des disciplines qui leur sont liées, des parties prenantes impliquées, et des modes de collaboration pertinentes entre elles.

Contenu :

A: introduction

1- Les interventions dans les milieux naturels et bâtis et leurs particularités :

Évolution des besoins, des attentes sociétales et des pratiques professionnelles dans un contexte de complexité croissante (biosphère, anthroposphère, sociosphère, technosphère, démographies, urbanisation, etc.).

- Évolution concomitante des disciplines et les distinctions à faire entre les différents modes de collaboration entre elles (multi, inter, pluri, trans,...etc.) qu'impose la nature du problème à résoudre, de même que l'évolution des besoins de la société. Le concept du développement durable comme reflet et formulation intégratrice de cette évolution, et ses implications pour la gestion des problèmes et défis du monde actuel, fournira l'arrière-fond et le fil conducteur pour le traitement du sujet.

2- Les disciplines des savoirs et leurs modes d'interaction et de collaboration :

- La nature à la fois complexe et dynamique qui marque ces interventions, et les conséquences de cette complexité dynamique pour l'atteinte des objectifs et finalités recherchés.
- Le caractère multi-agents, multi-échelles et pluri-temporels de ces interventions et la nécessité de la prise en compte correcte de ces aspects dans les travaux de recherche et d'analyse liés à la mise en œuvre des interventions, projets ou politiques visés.

B : L'évaluation environnemental et sociétale (EES) des projets d'intervention dans les milieux naturels et bâtis :

- Origine et évolution.
- Historique et caractéristiques de l'ÉES au Québec, au Canada et ailleurs.
- Les différents modes d'ÉES et leurs finalités en liens avec les processus de développement socio-économique.
- Le défi d'assurer la pertinence et l'intégrité des processus d'ÉES dans un contexte de gouvernance démocratique, participative et évolutive, toujours reflétant une pluralité d'intérêts souvent divergents.

C : L'énergie :

- L'importance de l'énergie dans l'évolution et le développement des sociétés humaines.
- Les particularités, potentialités, limites et impacts des formes d'énergie et leurs usages pour assurer le développement humain, le tout vu sous l'angle des impératifs de la thermodynamique.

D : Les villes :

- Les villes : historique, évolution, caractéristiques, rôle et impacts concernant l'évolution des sociétés humaine.
- Le caractère complexe, dynamique et écosystémique des villes comme champs d'intervention, et les contraintes et défis inhérents au processus de planification urbaine.
- La ville est les défis d'harmonisation d'usage du territoire et des activités humaines en lien avec des problématiques telles le transport et la mobilité urbaine.
- Les villes, leurs empreintes écologiques et le défi d'augmenter leur autonomie (le cas de l'agriculture urbaine).
- La vulnérabilité des villes et le défi d'en assurer une résilience plus grande face aux désastres d'origine naturelle et humaine.

En parallèle, les étudiants formeront des équipes de travail, tenant compte des disciplines de leurs études antérieures, et travailleront sur des sujets désignés en lien avec les objectifs du cours.

L'approche pédagogique : Exposé magistral, lectures se rapportant aux sujets abordés, et en lien avec les projets des travaux d'équipes.

Le travail de session

En mode de travail en équipes, les étudiants auront à aborder de manière analytique et critique un projet lié à l'évaluation environnementale et sociétale d'une intervention, ou au développement urbain au Québec. Ces projets pourraient porter sur des projets soumis à l'examen public par le *Bureau d'audiences publiques dur l'environnement du Québec (BAPE)*, ou des projets et plans de développement et d'aménagement urbain au Québec (villes et municipalités de tailles grandes ou moyennes). Les travaux réalisés doivent tenir compte, de manière critique, des aspects suivants :

- Le contexte du milieu d'intervention, ses caractéristiques et son évolution dans le temps (territorial, démographique, socio-économique, etc.).

- La qualité de la prise en compte par le projet concerné de la pluralité d'usages existant des territoires concernés, et du milieu socio-économique et naturel de sa réalisation, et des connaissances qui lui sont pertinentes, le tout à la lumière des objectifs déclarés, et de leur cohérence.
- La qualité de la prise en compte par le projet des intérêts des acteurs et parties prenantes, selon leur pertinence et intérêts relatifs, durant les phases de préparation et d'évaluation.
- Le projet vue de manière critique sous l'angle des meilleures pratiques établies, au Québec, au Canada, et ailleurs.
- Si l'exercice était à refaire, le projet devait-il être réalisé, modifié, ou abandonné, et pourquoi ?

L'approche pédagogique:

Travail en équipe en étroite collaboration avec le responsable du cours par le biais des rencontres et d'échanges en classe durant la période d'élaboration des travaux d'équipes.

Présentation des travaux d'équipes

Chacune des équipes présentera en classe les résultats de son travail.

Évaluation :

Rapport d'étude – version écrite : 30%

Rapport d'étude – exposés : 30%

Participation aux activités : 10%

Examen de fin de session : 30%

Bibliographie :

Des lectures portant sur le sujet du cours, et plus particulièrement en lien avec la première partie, seront désignées par le responsable du cours. Une part importante des lectures sera liée aux sujets des travaux d'équipes.

Plan :

Semaine	Thèmes-activités
Partie A	
<u>Cours 1</u> 3 sept	1- Présentation du plan de cours. 2- Les interventions dans les milieux naturels et bâtis et leurs particularités.
<u>Cours 2</u> 10 sept	1- Les interventions dans les milieux naturels et bâtis et leurs particularités. 2- Caractéristiques des systèmes dynamiques complexes naturels et anthropiques, et leurs interactions.
<u>Cours 3</u> 17 sept	Les « disciplinarités » en question: 1- Les rapports entre les disciplines : continuité, emboîtements et chevauchements. 2- Les disciplines : modes de collaboration en lien avec les champs d'intervention dans des milieux naturels et anthropiques 3- Les interactions entre les systèmes naturels, économiques, sociétaux et politiques. Formation d'équipes
<u>Cours 4</u> 24 sept	Travail en mode autonome pour explorer les sujets du travail d'équipes
Partie B	
<u>Cours 5</u> 1 octobre	<i>Les connaissances : catégories, usages et modes de mobilisation</i> <i>Le processus d'évaluation environnementale des projets</i> Regard rétrospectif : origine et évolution
<u>Cours 6</u> 8 oct	<i>Le processus d'évaluation environnementale des projets</i> 1- La participation publique et son importance. 2- L'évaluation environnementale au Québec et au Canada
<u>Cours 7</u> 15 oct	Travail d'équipe en mode autonome sur les sujets désignés
<u>Cours 8</u> 22 oct	<i>Semaine d'activités libres</i>
29 oct	<i>Le processus d'évaluation environnementale des projets</i> 1- Approches méthodologiques. 2- L'évaluation environnementale stratégique
Partie 3	
<u>Cours 9</u> 5 nov	<i>De l'énergie et des humains</i> 1- Formes et caractéristiques.

	<ul style="list-style-type: none"> 2- Usages, impacts et limites déterminés et imposés par le thermodynamique. 3- L'optimalité d'usages de l'énergie.
<u>Cours 10</u> 12 nov	<p>Les villes</p> <ul style="list-style-type: none"> 1- Origines et évolution. 2- La ville comme système dynamique complexe. 3- Le métabolisme urbain. 4- L'aménagement du territoire et la pluralité d'usages du sol. 5- Les impacts des modes de développement de la ville moderne. 6- L'étalement urbain.
<u>Cours 11</u> 19 nov	<p>Les villes</p> <ul style="list-style-type: none"> 1- La mobilité en milieu urbain : évolution et impact. 2- L'autonomie agro-alimentaire des villes et l'agriculture urbaine. 3- La vulnérabilité des villes.
<u>Cours 12</u> 26 nov	<p>Travail d'équipe en mode autonome sur les sujets désignés</p>
<u>Cours 13</u> 3 déc	<p>Travail d'équipe en mode autonome sur les sujets désignés</p>
<u>Cours 14</u> 10 déc	<p>Présentation des travaux d'équipe</p>
<u>Dernière semaine</u>	<p>Examen hors-classe</p>

Rappel de règlements pédagogiques :

Veillez prendre note que le trimestre se termine le 22 décembre 2021 (incluant la période des examens). Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin. (Règlement pédagogique 8.5).

En cas d'absence à un examen ou de retard dans la remise d'un travail, l'étudiant doit remplir le formulaire approprié et le remettre à la technicienne à la gestion des dossiers étudiants (TGDE) responsable de son dossier dans les **5 jours ouvrables** suivant l'absence

à un examen ou dans les **15 jours ouvrables** suivant la date de remise d'un travail. Les formulaires sont disponibles sur le site web du [SAFIRE](#) ou auprès de la TGDE ou en cliquant sur les liens suivants : [Demande de délai pour la remise d'un travail](#), [Avis d'absence à un examen](#).

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 point de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. À noter, il s'agit de la politique « par défaut » du Département; les enseignants sont libres d'imposer une pénalité plus élevée s'ils le désirent.

La prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**